ÉLÉMENTS FINANCIERS

2022

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

GEA CONSEIL

SOLIDARITE LAIQUE

22 rue Corvisart

75013 PARIS

SIRET : 33979792000040

Comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

BILAN ACTIF

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022			01/01/2021 au 31/12/2021
	Brut	Amort. & Déprec.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	93 057,94	93 057,94		35,98
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.	71 670,58	56 465,89	15 204,69	14 377,06
Autres	7 212,45	5 464,83	1 747,62	2 754,84
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	3 500,00		3 500,00	3 500,00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	451,47		451,47	451,47
TOTAL (I)	**175 892,44**	**154 988,66**	**20 903,78**	**21 119,35**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	10 419,00		10 419,00	3 231,60
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	940,52		940,52	1 204,54
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	2 292 014,28	36 211,00	2 255 803,28	1 424 430,53
Valeurs mobilières de placement	76,25		76,25	76,25
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	598 295,27		598 295,27	4 003 028,40
Charges constatées d'avance	123 848,53		123 848,53	84 538,94
TOTAL (II)	**3 025 593,85**	**36 211,00**	**2 989 382,85**	**5 516 510,26**
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**3 201 486,29**	**191 199,66**	**3 010 286,63**	**5 537 629,61**

BILAN PASSIF

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	144 764,82	144 764,82
Fonds propres complémentaires	146 163,24	146 163,24
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	316 294,00	316 294,00
Autres		
Report à nouveau	208 470,45	-224 428,73
Excédent ou déficit de l'exercice	-1 243 340,15	432 899,18
Situation nette (sous total)	*-427 647,64*	*815 692,51*
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	**-427 647,64**	**815 692,51**
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	1 440 866,08	704 939,79
TOTAL (II)	**1 440 866,08**	**704 939,79**
PROVISIONS		
Provisions pour risques		2 786,00
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		**2 786,00**
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	539 414,61	391 437,61
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	297 760,19	266 619,83
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 805,60	2 215,33
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 154 087,79	3 353 938,54
TOTAL (IV)	**1 997 068,19**	**4 014 211,31**
Ecarts de conversion passif **(V)**		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**3 010 286,63**	**5 537 629,61**

COMPTE DE RÉSULTAT

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	307 459,00	298 753,14
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	6 282,07	3 526,25
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	4 929 587,12	3 851 482,40
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	2 553 625,90	2 581 043,02
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	687,50	81 948,03
Contributions financières		4 663,00
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	28 882,62	19 432,20
Utilisations des fonds dédiés	256 217,00	565 399,00
Autres produits	1 328,62	304,57
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**8 084 069,83**	**7 406 551,61**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock	-7 187,40	232,68
Autres achats et charges externes	2 129 734,65	1 706 718,73
Aides financières	4 260 035,24	3 337 633,47
Impôts, taxes et versements assimilés	137 565,68	116 890,07
Salaires et traitements	1 224 873,17	1 107 108,83
Charges sociales	527 154,58	468 890,25
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	11 302,59	20 966,67
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	992 143,00	285 687,00
Autres charges	2 810,86	2 948,81
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**9 278 432,37**	**7 047 076,51**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-1 194 362,54**	**359 475,10**
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 558,68	2 092,39
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	2 422,12	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	**3 980,80**	**2 092,39**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	100,47	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	**100,47**	
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**3 880,33**	**2 092,39**

COMPTE DE RÉSULTAT

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**-1 190 482,21**	**361 567,49**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	2 340,00	2 378,76
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		115 168,43
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	**2 340,00**	**117 547,19**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	42 231,94	
Sur opérations en capital		30 049,50
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	12 771,00	15 766,00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	**55 002,94**	**45 815,50**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**-52 662,94**	**71 731,69**
Participation des salariés aux résultats **(VII)**		
Impôts sur les bénéfices **(VIII)**	195,00	400,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**8 090 390,63**	**7 526 191,19**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	**9 333 730,78**	**7 093 292,01**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**-1 243 340,15**	**432 899,18**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	81 411,00	210 122,00
Prestations en nature		
Bénévolat	455 449,00	309 979,00
TOTAL	**536 860,00**	**520 101,00**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	81 411,00	210 122,00
Prestations en nature		
Personnel bénévole	455 449,00	309 979,00
TOTAL	**536 860,00**	**520 101,00**
TOTAL	**-1 243 340,15**	**432 899,18**

DETAILS DES COMPTES

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF		Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022			01/01/2021 au 31/12/2021
		Brut	Amort. & Déprec.	Net	
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Concessions, brevets et droits similaires		93 057,94	93 057,94		35,98
205000	*LICENCE BREVET*	*93 057,94*		*93 057,94*	*93 057,94*
280500	*AMORT LOGICIELS*		*93 057,94*	*-93 057,94*	*-93 021,96*
Immobilisations corporelles					
Installations techn., matériel et outil. ind.		71 670,58	56 465,89	15 204,69	14 377,06
215450	*MOBILIER.MATERIEL.OUTILLA*	*71 670,58*		*71 670,58*	*87 788,00*
281500	*AMORT.MOBILIER.MAT.OUTILL*		*56 465,89*	*-56 465,89*	*-73 410,94*
Autres		7 212,45	5 464,83	1 747,62	2 754,84
218100	*INSTALL GALES AGENCEMENT*	*7 212,45*		*7 212,45*	*7 212,45*
281810	*AMORT INSTALL AGENCEMENT*		*5 464,83*	*-5 464,83*	*-4 457,61*
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées		3 500,00		3 500,00	3 500,00
261000	*TITRES DE PARTICIPATION*	*3 500,00*		*3 500,00*	*3 500,00*
Autres		451,47		451,47	451,47
275000	*DEPOTS CAUTIONNEM.VERSES*	*451,47*		*451,47*	*451,47*
TOTAL (I)		**175 892,44**	**154 988,66**	**20 903,78**	**21 119,35**
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours		10 419,00		10 419,00	3 231,60
370000	*STOCKS DE MARCHANDISES*	*10 419,00*		*10 419,00*	*3 231,60*
Créances					
Créances clients, usagers et comptes ratt.		940,52		940,52	1 204,54
411000	*CLIENTS ORGANISAT.*	*940,52*		*940,52*	*65,34*
418000	*FACTURES A ETABLIR*				*1 139,20*
Avances et acomptes versés sur commandes		9 721,17		9 721,17	14 883,27
409000	*FOURNISSEURS DEBITEURS*	*2 115,00*		*2 115,00*	
409100	*AVANCES ET ACOMPTES VER.*	*7 606,17*		*7 606,17*	*14 883,27*
Autres		2 282 293,11	36 211,00	2 246 082,11	1 409 547,26
425000	*PERSONNEL AVANCES ACPTES*	*4 393,57*		*4 393,57*	
427000	*PERSONNEL OPPOSITIONS*				*1 412,00*
428700	*PERSON PRODUITS A RECEVOIR*	*441,70*		*441,70*	
428701	*INDEMNITES A REGULARISER*				*4 443,21*
441000	*ETATS SUBVS A RECEVOIR*	*1 288 663,00*		*1 288 663,00*	*1 200 880,39*
468700	*PRODUITS A RECEVOIR DIVER*	*878 300,84*		*878 300,84*	*134 465,66*
468702	*COT. AHERENTS A REC*	*110 494,00*		*110 494,00*	*91 786,00*
496700	*DEPREC. AUTRES CPTES DEBITEUR*		*36 211,00*	*-36 211,00*	*-23 440,00*
Valeurs mobilières de placement		76,25		76,25	76,25
503400	*PARTS SOCIALES CREDIT COOPERAT*	*76,25*		*76,25*	*76,25*
Disponibilités		598 295,27		598 295,27	4 003 028,40
512001	*BANQUE MAROC PCM2*	*4 889,56*		*4 889,56*	*4 889,56*
512199	*BANQUE SIEGE CPTE81031117*	*248 628,47*		*248 628,47*	*2 539 759,30*
512200	*BANQUE SIEGE CPTE 4043023*	*148,78*		*148,78*	*95,78*
512300	*BQUE SIEGE CPTE/LIVRET81*	*235 109,71*		*235 109,71*	*1 233 442,94*
512301	*LIVRET A SOCIETE GENERALE*				*85 131,06*
512440	*BRED CPTE SL FAP MAROC*	*18,07*		*18,07*	*18,07*
513000	*SOCIETE GENERALE 00037299407*				*189,02*
514010	*CCP SIEGE CPTE90900K*				*220,27*
514020	*CCP REGIE AVANC SIEGE CPT*				*89,93*
515000	*CREDIT COOPERATIF 41020026340*	*173,48*		*173,48*	*203,17*
518700	*BQ INT COURUS A RECEVOIR*	*812,02*		*812,02*	*2 092,39*
531028	*DD28 EURE ET LOIRE CAISSE*	*85,50*		*85,50*	*85,50*
531058	*CAISSE NIEVRE*	*19,45*		*19,45*	*19,45*
531100	*CAISSE SIEGE*	*1 485,82*		*1 485,82*	*1 979,64*
531110	*CAISSE DEVISES*	*1 372,01*		*1 372,01*	*1 742,20*

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF		Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022			01/01/2021 au 31/12/2021
		Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
531117	*CAISSE CHARENTES MARITIME*	*338,59*		*338,59*	*338,59*
542003	*CPTE ALLIER BRED525009682*	*424,00*		*424,00*	*424,00*
542014	*REGIE AVANCE 14*	*1 524,90*		*1 524,90*	*1 224,90*
542015	*REGIE AVANCE 15 CPT125009*	*187,76*		*187,76*	*187,76*
542017	*REG AVANCE 17*	*2 467,46*		*2 467,46*	*2 167,46*
542018	*REGIE AVCE 18 CPTE BRED*	*9 271,05*		*9 271,05*	*12 464,38*
542019	*REGIE AVANCE 19 CPTE32500*	*1 116,61*		*1 116,61*	*1 116,61*
542023	*REG AVCE 23 CPTE006250096*	*1 275,02*		*1 275,02*	*2 093,85*
542024	*REG AVCE DORDOGNE*	*329,33*		*329,33*	*329,33*
542025	*REG AVANCE 25 CPTE 518025815*	*358,07*		*358,07*	*358,07*
542028	*DDSL28*	*431,18*		*431,18*	*431,18*
542029	*REGIE AVANCE 29 CPTE 317039096*	*500,00*		*500,00*	*500,00*
542030	*REGIE AVANCE 30 GRD*	*297,20*		*297,20*	*297,20*
542037	*REGIE AVANCE 37 CPTE00525*	*555,33*		*555,33*	*555,33*
542040	*REG AV 40 BRED 527005400*	*339,00*		*339,00*	*339,00*
542042	*REG AVANCE 42 CPTE BRED 325009*	*303,24*		*303,24*	*303,24*
542049	*REG AV 49 CPTE 0125009704*	*3 850,85*		*3 850,85*	*78,95*
542056	*REGIE AVCE CPTE411028718*	*1 359,86*		*1 359,86*	*1 359,86*
542057	*REG AVCE 57 CPTE09250097*	*26,43*		*26,43*	*26,43*
542058	*REGIE AVANCE 58*	*439,89*		*439,89*	*439,89*
542059	*REGIE AVANCE 59 CPTE00725*	*5 174,10*		*5 174,10*	*4 957,01*
542064	*REGIE AVCE CPTE 005230180*	*509,30*		*509,30*	*509,30*
542070	*Régie d'avance DDSL70*	*197,45*		*197,45*	*197,45*
542076	*REGIE AVANCE 76*	*399,85*		*399,85*	*399,85*
542079	*REGIE AVANCE 79*	*290,43*		*290,43*	*290,43*
542080	*REG AVANCE 80 BRED025009*	*587,65*		*587,65*	*587,65*
542087	*REG AVCE HTE VIENNE BRED*	*181,92*		*181,92*	*181,92*
542088	*REGIE AVCE 88 CPTE BRED*	*318,75*		*318,75*	*318,75*
542090	*REG AVANCE 90 BRED CPTE 513046*	*244,42*		*244,42*	*244,42*
542092	*REG AVCE 92 BRED*	*500,00*		*500,00*	*500,00*
542093	*REG AVANCE BRED825009719*	*390,57*		*390,57*	*390,57*
542094	*REG AV 94 CPTE BRED 8220*	*500,00*		*500,00*	*500,00*
542109	*REGIE AVANCE 9 CPTE410698*	*378,76*		*378,76*	*378,76*
542174	*REGIE AVANCE REUNION BRED*	*500,00*		*500,00*	*500,00*
542176	*BRED 76 N°910698721*	*10,80*		*10,80*	*10,80*
542192	*BP BURKINA CPTE 4043023468*	*1 254,89*		*1 254,89*	*1 254,89*
542199	*BURKINA BENEB COMPTE BRE*	*21 138,99*		*21 138,99*	*32 644,30*
542200	*HAITI CPTE Nº 825009694*	*10 356,35*		*10 356,35*	*13 994,65*
542202	*COLOMBIE CPTE BRED 125009*	*1 540,80*		*1 540,80*	*1 713,12*
542930	*REG AVANCE LIBAN BRED9250*	*4 173,57*		*4 173,57*	*5 107,89*
542940	*REG AVANCE BRED SENEGAL*	*2 720,53*		*2 720,53*	*1 238,27*
542950	*BRED BURKINA DIKOSON CPTE 5250*	*5 726,62*		*5 726,62*	*9 478,34*
542971	*REGIE AVANCE 971 CPTE2106*	*838,47*		*838,47*	*838,47*
542972	*REGIE AVANCE 972 CPTE3106*	*103,47*		*103,47*	*103,47*
542980	*REGIE AVANCE BENIN*	*16 263,82*		*16 263,82*	*16 914,12*
542981	*REGIE AVANCE BENIN CPTE4*	*3 918,46*		*3 918,46*	*12 892,08*
542994	*SENEGAL SALEMATA BRED*	*58,00*		*58,00*	*8,92*
542997	*REGIE AVCE CAMEROUN BRE*	*1 878,66*		*1 878,66*	*1 878,66*
Charges constatées d'avance		123 848,53		123 848,53	84 538,94
486000	*CHARGES CONSTATEES D'AVAN*	*123 848,53*		*123 848,53*	*84 538,94*
TOTAL (II)		**3 025 593,85**	**36 211,00**	**2 989 382,85**	**5 516 510,26**
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		**3 201 486,29**	**191 199,66**	**3 010 286,63**	**5 537 629,61**

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF		Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires		144 764,82	144 764,82
102200 FONDS ASSOCIATIFS		*144 764,82*	*144 764,82*
Fonds propres complémentaires		146 163,24	146 163,24
102400 APPORTS SANS DROIT DE REPRISE		*146 163,24*	*146 163,24*
Réserves			
Réserves pour projet de l'entité		316 294,00	316 294,00
106810 RESERVES POUR PROJETS		*316 294,00*	*316 294,00*
Report à nouveau		208 470,45	-224 428,73
110000 REPORT A NOUVEAU		*208 470,45*	
119100 DEFICIT CNSL A REPORTER			*-224 428,73*
Excédent ou déficit de l'exercice		-1 243 340,15	432 899,18
	Situation nette (sous total)	*-427 647,64*	*815 692,51*
TOTAL (I)		**-427 647,64**	**815 692,51**
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS			
Fonds dédiés		1 440 866,08	704 939,79
194000 FONDS DEDIES/SUBV		*1 240 797,00*	*528 490,79*
196000 FONDS DEDIES/COLLECTE		*200 069,08*	*176 449,00*
TOTAL (II)		**1 440 866,08**	**704 939,79**
PROVISIONS			
Provisions pour risques			2 786,00
151800 AUTRES PROV. POUR RISQUES			*2 786,00*
TOTAL (III)			**2 786,00**
DETTES			
Dettes fournisseurs		405 485,85	306 652,27
401000 FOURNISSEURS		*405 485,85*	*306 652,27*
Dettes fournisseurs factures non parvenues		133 928,76	84 785,34
408000 FOUNISS.FACTURES NON PAR		*133 928,76*	*84 785,34*
Dettes fiscales et sociales		297 760,19	266 619,83
428200 DETTES PRO./CONGES A PAYE		*97 123,86*	*80 578,15*
428201 PROVISION RTT A PAYER		*26 895,79*	*20 528,81*
431000 SECURITE SOCIALE		*43 744,00*	*50 927,00*
437100 AGESSA & Maison des Artistes			*40,70*
437300 MEDERIC		*12 851,98*	*11 814,72*
437310 CPM PREVOYANCE		*3 815,33*	*3 601,45*
437330 PREVOYANCE MGEN		*1 999,82*	*2 088,39*
437340 RAFP		*719,88*	*703,84*
438620 PROV.CH.SOC./CP		*49 454,30*	*40 732,26*
438621 CHARG SOC / RTT A PAYER		*13 788,23*	*10 377,33*
438624 IND JOURN SS			*126,18*
442100 PRELEVEMENT A LA SOURCE		*4 584,00*	*4 600,00*
444000 ETAT IMPOT/BENEFICES		*195,00*	*400,00*
448330 FORMATION CONTINUE A PAY		*10 798,00*	*10 019,00*
448600 TAXE S/ SALAIRES		*31 790,00*	*30 082,00*
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		975,80	975,80
419000 CLIENTS CREDITEURS		*975,80*	*975,80*
Autres dettes		4 829,80	1 239,53
468600 DIVERS CHARGE A PAYER		*4 829,80*	*1 239,53*
Produits constatés d'avance		1 154 087,79	3 353 938,54
487000 PRODUITS CONSTATEES D'AVA		*1 154 087,79*	*3 353 938,54*
TOTAL (IV)		**1 997 068,19**	**4 014 211,31**
Ecarts de conversion passif	**(V)**		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		**3 010 286,63**	**5 537 629,61**

		Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations		307 459,00	298 753,14
756100	*COTISATIONS DES ADHERENTS*	*263 503,00*	*262 444,00*
756120	*COTISATIONS INDIVIDUELLES*	*1 522,00*	*1 502,00*
756122	*CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES*	*37 434,00*	*7 707,14*
756123	*CONT VOLONTAIRES BDD KYRIEL*	*5 000,00*	*27 000,00*
756300	*CONTRIBUT. DIVERSES*		*100,00*
Ventes de biens et services			
Ventes de biens			
Dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de service		6 282,07	3 526,25
708100	*CESSION OUTILS PEDAGOGIQUES*	*767,75*	*1 923,10*
708530	*RECETTES DIVERSES*	*4 087,51*	*553,55*
708540	*PORT ET FRAIS ACCESSOIRES FACT*	*86,81*	*289,60*
708800	*ABONNEMENTS*	*1 340,00*	*760,00*
Dont parrainages			
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation		4 929 587,12	3 851 482,40
741000	*SUBVENTION DE L'ETAT*	*4 055 886,47*	*3 162 476,61*
744000	*SUBVENTIONS DES COMMUNES*	*7 530,00*	*16 330,00*
746100	*SUBVENTION ANCV*	*38 000,00*	*30 000,00*
748000	*AUTRES SUBVS RECUES*	*762 225,76*	*611 990,46*
748010	*SUB CONTRATS AIDES*	*26 960,89*	
748011	*SUB SERV CIVIQUES*	*760,00*	*83,33*
748012	*SUBV FONJEP (VSI)*	*13 624,00*	*30 602,00*
748100	*SUBV DELEGATION ET AUTRES*	*24 600,00*	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible			
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels		2 553 625,90	2 581 043,02
754110	*COLLECTE AFFECTEE A PROJETS*	*358 994,00*	*364 707,16*
754111	*COLLECTE NON AFFECTEE*	*2 194 631,90*	*2 216 335,86*
Mécénats			
Legs, donations et assurances-vie		687,50	81 948,03
754300	*PRODUIT ASSURANCE VIE*		*78 447,06*
754320	*Legs*	*687,50*	*3 500,97*
Contributions financières			4 663,00
755100	*Contributions financ.autres or*		*4 663,00*
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		28 882,62	19 432,20
781500	*REPRISE PROVISIONS POUR INTERV*	*2 786,00*	
781740	*REPR/PROV DEP ACT.CI CREANCES*		*2 494,90*
791000	*TRANSFERTS CHARGES D'EXPL*	*16 586,20*	*9 837,30*
791006	*TRANSFERT DE CHARG DEL DEP*	*9 510,42*	*7 100,00*
Utilisations des fonds dédiés		256 217,00	565 399,00
789400	*UTIL. RESS NON UTIL EX.ANT/SU*	*209 997,00*	*483 891,00*
789600	*UTIL.FONDS DEDIES/DONS*	*46 220,00*	*81 508,00*
Autres produits		1 328,62	304,57
758000	*PROD.DIVERS DE GEST.COUR.*	*1 328,62*	*304,57*
	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**8 084 069,83**	**7 406 551,61**
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variation de stock		-7 187,40	232,68
603700	*VAR.STOCKS MARCHANDISES*	*-7 187,40*	*232,68*
Autres achats et charges externes		2 129 734,65	1 706 718,73
604580	*PREST SERV REPROGRAPHIE*	*5 210,68*	*8 008,55*
605430	*PREST SERV FILM*	*16 105,10*	*8 701,14*
605960	*PREST SERVICES EXT.PROGRAMMES*	*289 019,64*	*78 634,48*

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

		Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
605961	*PREST SERV EXT FRDF-COM-SIE*	*89 284,53*	
606110	*EDF*	*1 875,24*	*1 342,38*
606300	*FOURNIT.ENTRETIEN&PETIT*	*7 193,99*	*12 207,97*
606400	*FOURN.ADMINISTRATIVES*	*4 980,95*	*4 986,63*
606800	*AUTRES MATIERES ET FOURNITURES*	*36 019,75*	*150 154,37*
613200	*LOCATIONS IMMOBILIERES*	*85 038,76*	*82 669,29*
613201	*LOCATION SALLES*	*576,00*	*1 630,00*
613510	*LOCATION MATERIEL*	*2 257,74*	*3 179,77*
613511	*LOCATION INSTALL TELEPH S*	*2 976,62*	*11 750,24*
613512	*LOCAT PHOTOCOPIEUR SIEGE*	*2 399,67*	*3 751,68*
613600	*LOCATION VEHICULE*	*6 542,52*	*1 681,94*
614200	*CHARGES LOCATIVES*	*53 976,00*	*30 271,77*
615200	*ENTRETIEN SUR BIENS IMMOB*	*150,00*	*362,04*
615201	*ENTRETIEN LOCAUX*	*197,58*	
615500	*ENTRET REPAR. /BIENS MOBILIERS*	*683,13*	
615600	*MAINTENANCE*	*813,74*	
615601	*MAINTENANCE*	*19 109,73*	*18 856,59*
615603	*ENTRETIEN MATERIEL DIVERS*	*265,00*	*550,00*
616000	*PRIMES D'ASSURANCE*	*3 246,47*	*3 993,72*
616500	*INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE*		*3 000,00*
618100	*DOCUMENTATION GENERALE*	*5 924,63*	*5 641,18*
618200	*ABONNEMENT INTERNET*	*8 725,36*	*6 428,14*
618210	*ABONNEMENT MAINT LOGICIELS*	*25 139,30*	*24 956,04*
618220	*Abnt plateforme dons en ligne*	*10 976,40*	
621000	*PERSONNEL EXTERIEUR*	*1 028,66*	*2 396,05*
622200	*COMMISSIONS/VENTES OUTILS*	*47,15*	*198,21*
622600	*HONORAIRES*	*41 505,90*	*36 671,00*
622650	*HONORAIRES CONSEILS*	*166 964,36*	*113 444,71*
623000	*PUBLICITE PUBLICAT. RELAT*	*463 517,82*	*305 906,50*
623400	*CADEAUX*	*431,50*	*508,06*
623800	*DIVERS*		*16,44*
624400	*TRANSPORTS ADMINISTRATIFS*	*1 871,66*	*3 678,26*
624443	*TRANS MARCHANDISES*	*11 479,07*	*28 357,96*
625100	*VOYAGES ET DEPLACEMENTS*	*134 469,01*	*103 626,43*
625101	*FRAIS DE DEPLCT*	*2 004,60*	*1 367,08*
625600	*MISSIONS*	*61 133,69*	*45 392,74*
625601	*FRAIS DE MISSION BENEVOLES*	*1 474,23*	*1 935,81*
625610	*PER DIEM*	*6 113,64*	*13 015,42*
625700	*RECEPTIONS*	*17 607,32*	*8 534,81*
626300	*FRAIS POSTAUX*	*443 398,15*	*482 056,15*
626500	*TELEPHONE*	*123,50*	*260,68*
626501	*TELEPHONE PORTABLE*	*15 829,80*	*15 444,04*
626502	*LIGNE INTERNET*	*8 366,85*	*7 337,73*
627000	*SERVICES BANCAIRES ET ASS*	*27 249,34*	*43 431,71*
627800	*PREST SERV TICKETS REST*	*2 467,96*	*2 374,93*
628100	*CONCOURS DIVERS*	*39 919,91*	*26 184,09*
628200	*COTIS CONVENTION COLLECT*	*602,00*	*602,00*
628500	*FRAIS DE FORMATION*	*3 440,00*	*1 220,00*
Aides financières		4 260 035,24	3 337 633,47
657100	*Aides financ. accordées (subv)*	*3 898 627,40*	*3 105 258,49*
657200	*QP de collecte reversée*	*361 407,84*	*232 374,98*
Impôts, taxes et versements assimilés		137 565,68	116 890,07
631100	*TAXE SUR LES SALAIRES*	*103 738,36*	*87 176,93*
631300	*PART.EMPL.FORM.PROF.CONT*	*26 119,03*	*22 750,00*
633400	*COMITE D ETABLISSEMENT*	*5 769,66*	*5 072,79*
637800	*TAXES DIVERSES*	*1 938,63*	*1 890,35*
Salaires et traitements		1 224 873,17	1 107 108,83
641000	*REMUNERATIONS PERSONNEL*	*1 150 033,74*	*1 012 495,91*
641105	*INDEMNITE DE STAGE*	*13 761,15*	*6 169,80*
641106	*INDEMNITE VOLONT INTERNAT*	*28 756,28*	*38 928,00*
641107	*INDEMNITES SERVICE CIVIQUE*	*645,48*	*90,23*
641403	*INDEMNITES LICENCIEMENT*		*16 785,40*
641500	*PROVISION CONGES PAYES*	*16 545,71*	*10 950,43*
641501	*VARIATION PROV RTT*	*6 366,98*	*14 274,78*
641710	*INDEMNITE TRANSPORT*	*8 763,83*	*6 823,55*
641900	*Chômage partiel & intempérie*		*590,73*

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
Charges sociales	527 154,58	468 890,25
645100 COTISATIONS A l'URSSAF	*291 242,58*	*250 184,30*
645200 MUTUELLE	*12 548,99*	*11 163,54*
645250 MGEN (VSI)	*5 427,39*	*6 086,17*
645300 COT.CAISS.RETRAITES.PREV	*78 566,78*	*69 335,01*
645310 CPM PREVOYANCE	*13 776,77*	*11 543,98*
645320 RETRAITE PENSION CIVILE	*26 732,64*	*26 815,76*
645340 RAFP	*359,94*	*351,92*
645400 COTISATIONS AUX ASSEDIC	*45 378,71*	*41 626,32*
645510 TICKETS RESTAURANT	*26 530,20*	*24 593,40*
645511 TICKETS REST VSI BENEV	*2 567,80*	*1 220,40*
645800 CHARG SOC/CP	*8 722,04*	*3 209,41*
645801 VAR PROV. CH/RTT A PAY	*3 410,90*	*7 300,33*
647500 MEDECINE TRAV. PHARMACIE	*3 494,40*	*3 564,00*
648000 AURES CHARGES DE PERSONNEL	*8 395,44*	*11 895,71*
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	11 302,59	20 966,67
681110 DOT.AMORT.IMMO.INCORPORE.	*35,98*	*115,20*
681120 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	*11 266,61*	*20 851,47*
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	992 143,00	285 687,00
689400 ENG.A REALISER/SUBVENTIONS	*922 304,00*	*213 337,00*
689600 REPORTS FDS DEDIES/COLLECTE	*69 839,00*	*72 350,00*
Autres charges	2 810,86	2 948,81
651100 REDEVANCES BREV.LIC.	*290,00*	
651600 DROITS AUTEURS ET REPRODUCTION	*2 500,00*	*168,87*
653100 Autres charges sur legs ou don		*270,35*
654000 PERTES/CREANCES IRRECOUVRABLES		*2 494,90*
658000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	*20,86*	*14,69*
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**9 278 432,37**	**7 047 076,51**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-1 194 362,54**	**359 475,10**
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 558,68	2 092,39
768000 AUTR. PRODUITS FINANCIERS	*1 558,68*	*2 092,39*
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	2 422,12	
766000 GAINS DE CHANGE	*2 422,12*	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	**3 980,80**	**2 092,39**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	100,47	
666000 PERTES DE CHANGE	*100,47*	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	**100,47**	
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**3 880,33**	**2 092,39**

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**-1 190 482,21**	**361 567,49**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	2 340,00	2 378,76
771800 AUTRES PROD EXCEP S/OP GESTION	*2 340,00*	
772000 PROD./EXERCIC. ANTERIEURS		*2 378,76*
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		115 168,43
787500 REPR/PROV RISQUE CHARGE EXCEP		*115 168,43*
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	**2 340,00**	**117 547,19**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	42 231,94	
671800 AUTRES CHARGES EXCEP.OP GEST	*42 231,94*	
Sur opérations en capital		30 049,50
678000 AUTR CHARGES EXCEPTIONNELLES		*30 049,50*
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	12 771,00	15 766,00
687500 PROVISION POUR RISQUES		*2 786,00*
687600 PROVISION DEPREC CREANCES	*12 771,00*	*12 980,00*
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	**55 002,94**	**45 815,50**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**-52 662,94**	**71 731,69**
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	195,00	400,00
695000 IMPOTS S/ BENEFICES	*195,00*	*400,00*
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**8 090 390,63**	**7 526 191,19**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	**9 333 730,78**	**7 093 292,01**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**-1 243 340,15**	**432 899,18**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	81 411,00	210 122,00
870000 DONS EN NATURE	*81 411,00*	*210 122,00*
Prestations en nature		
Bénévolat	455 449,00	309 979,00
874000 PRESTAT.MISES A DISPOSITION	*455 449,00*	*309 979,00*
TOTAL	**536 860,00**	**520 101,00**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	81 411,00	210 122,00
861000 MISE A DISPOS.GRATUITE BIENS	*81 411,00*	*210 122,00*
Prestations en nature		
Personnel bénévole	455 449,00	309 979,00
864000 PERSONNEL BENEVOLE	*455 449,00*	*309 979,00*
TOTAL	**536 860,00**	**520 101,00**
TOTAL	**-1 243 340,15**	**432 899,18**

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

ANNEXE COMPTABLE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 3 010 286,63 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -1 243 340,15 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Et d'après les dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Conformément aux nouvelles dispositions règlementaires de l'ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, il convient de décrire :

L'objet social de l'entité :

- Solidarité Laïque a été reconnue d'utilité publique le 23 août 1990 (JO du 29 août 1990). Il s'agit d'une association humanitaire à but non lucratif qui oeuvre pour des missions sociales éducatives et de lutte contre les inégalités et contre les exclusions.

L'association est aussi un collectif de 48 organisations liées à l'école publique, à l'éducation populaire et à l'économie sociale et solidaire.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

- Solidarité Laïque agit en France et dans une vingtaine de pays.

Les moyens mis en oeuvre :

- Les missions sociales sont financées par des donateurs et des bailleurs.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Logiciels	L 3-5	ans
- Réalisation de films	L 3	ans
- Agencements & Aménagements	L 10	ans
- Matériel de transport	L 5	ans
- Matériel et mobilier de bureau	L 3 à 10	ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

La valeur est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Le poste autres créances comprend des subventions à recevoir pour 1 288 663 € et des produits à recevoir pour un montant de 988 795 € correspondant principalement à des dons, cotisations adhérents, reversements partenaires à recevoir.

Disponibilités

Le solde des disponibilités au 31 décembre 2022 qui s'élève à 598 295 € comprend des comptes sur livret pour 235 110 €, des produits financiers à recevoir pour 812 € et des comptes ouverts au nom de Solidarité Laïque pour des délégations régionales pour un total de 105 214 €.
Les délégations bénéficient d'avances de trésorerie faisant l'objet d'un suivi au siège de solidarité laïque.

DETTES

Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs et par des donateurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

A la clôture de l'exercice 2022, les ressources affectées par des tiers ou donateurs et non encore utilisées s'élèvent à 1 440 866 €.

Un tableau annexé aux comptes analyse les excédents ou insuffisances de ressources par projet. En cas d'insuffisance de ressources, le déficit est financé par prélèvement sur la collecte générale si la reprise de fonds dédiés ne permet pas de couvrir l'intervention.

Pour chaque projet, les charges directes d'intervention sont comptabilisées de façon analytique.

COMPTE DE RÉSULTAT ET COMPTES D'INTERVENTIONS

Compte de résultat

Frais administratifs et de fonctionnement

L'association retient des frais administratifs sur l'ensemble de ses programmes pour financer ses frais de structure, ces montants sont déterminés sur chaque convention signée.
Pour l'ensemble de la collecte, les frais administratifs perçus représentent 10% des sommes perçues.

Compte d'Intervention et Comptabilité Analytique

Ces comptes sont destinés à suivre les mouvements financiers par intervention au sein d'une comptabilité analytique. Ils fonctionnent selon le schéma suivant :

	CHARGES	PRODUITS
Frais directs d'intervention (achats, services extér)	×	
Subventions		×
Frais Administratifs		- ×
Collecte affectée		×
Collecte générale		×
Frais de collecte (10%)		- ×
Provisions/Reprises		+ / - ×

SI les frais directs d'intervention ne sont pas couverts par des subventions ou des collectes affectées, l'intervention est financée soit :

- par une reprise sur fonds dédiés,
- par un prélèvement sur la collecte générale.

Dans le cas où les collectes affectées ou bien les subventions seraient supérieures aux frais, l'écart est affecté aux fonds dédiés.

COMPTE EMPLOI RESS.(CER)-FRAIS RECH FONDS-INFOS COMPL

Compte Emplois Ressources

La présentation du compte "emploi ressources "est conforme au règlement ANC n° 2018-06.
Egalement l'association présente un compte de résultat par origine et destination (CROD) suivant la réglementation de l'article 432-2, règlement ANC n° 2018-06.

L'association n'a pas opté pour le rapprochement entre le compte de résultat et le CROD et non plus entre le CROD et les contributions volontaires en nature.

Dons et legs- Frais de recherche de fonds

L'association solidarité laïque a perçu des legs pour 687 €. Ce montant a été inscrit en comptabilité pour l'exercice 2022 au compte de Produits.
Depuis 2011, Solidarité Laïque bénéficie par l'intermédiaire de plusieurs organisations membres d'un fichier de donateurs potentiels.
Les frais de recherche de donateurs, tels que les frais de marketing, frais postaux, frais d'enregistrement comptable, sont répartis proportionnellement au montant des fonds collectés sauf parrainages.

Informations complémentaires

Les honoraires de commissariat aux comptes inscrits en charges s'élèvent à 12 834 € TTC.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

BENEVOLAT-LEGS A RECEVOIR

Note sur le bénévolat

Les interventions bénévoles ont été évaluées à 536 860 € et sont inscrites en comptabilité. Les actions des bénévoles correspondent aux missions suivantes :

Missions sociales

Pour la réalisation de ses projets en France comme à l'étranger, Solidarité Laïque (SL) collabore avec différentes associations partenaires dans un cadre de coopération. Leurs interventions se présentent sous différentes formes : conception des projets, montage dossier pour recherche de financement, participation au comité de pilotage, mise en oeuvre des projets etc…
Solidarité Laïque sollicite également le concours de bénévoles pour le suivi administratif et budgétaire des missions de parrainages. Les délégués départementaux de Solidarité Laïque collaborent aussi aux promotions des missions sociales en France dans le cadre de la « rentrée solidaire » ou « vacances insertions famille »
Ces bénévolats s'élèvent à 536 860 € en 2022, répartis en frais de fonctionnement pour 139700 €, en frais de recherche de fonds pour 95 831 €, et en missions sociales pour 301 329 €.

Frais de fonctionnement

Pour le fonctionnement général du siège, des bénévoles interviennent sous différentes formes :
- Administratif : la mise sous pli, le traitement du courrier,
- Budgétaire : la commission des contrôles internes,
- Bénévolat pour le fonctionnement des délégations départementales,
- L'accompagnement et le soutien aux activités liées à la transition numérique,
- Politique : toute décision de gouvernance (bureau, CA...).

Solidarité Laïque a aussi bénéficié d'encarts publicitaires dans certaines revues de ses adhérents.
Ces bénévolats ont été évalués à 536 860 € en 2022 (455 449 € de bénévolat + 81 411 € de mise à disposition et de prestations).

Recherche de fonds

Par ailleurs, Solidarité Laïque a bénéficié depuis quelques années d'un fichier d'adresses transmises par un ou plusieurs de ses adhérents.
Quelques bénévoles interviennent également dans ce secteur "marketing" pour actualiser des fichiers de la base de données.
Ces prestations de bénévolat ont été évaluées à 79 931 € en 2022.

Missions sociales

Des bénévoles interviennent dans la gestion des missions sociales et leur participation a été évaluée à 301 329 €.

Les bénévolats pour les missions sociales ainsi que pour les frais de fonctionnement ont été valorisés suivant le barème de l' AFD (Agence Française de Développement), à savoir : forfait unique de 300 € par jour par ressource humaine valorisée 'acteur privé ou acteur secteur public ou bénévole-mission siège ou mission terrain) avec un maximum de 10 jours par mois. Au-delà, le calcul se fait sur la base d'un taux

mensuel fixe de 3 000 € par personne concernée mise à disposition.
Pour les mises à disposition de biens et services, les estimations sont fournies par les donateurs.

Legs

L'association a perçu 688 € de legs qui sont comptabilisés en produits.

Cotisations

Les cotisations des adhérents sont sans contrepartie et sont comptabilisées en produits dès l'appel de cotisation.

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL**	93 058		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions — Sur sol propre				
	Constructions — Sur sol d'autrui				
	Constructions — Inst. générales, agencts & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		87 788		11 087
	Autres immos corporelles — Inst. générales, agencts & aménagts divers		7 212		
	Autres immos corporelles — Matériel de transport				
	Autres immos corporelles — Matériel de bureau & mobilier informatique				
	Autres immos corporelles — Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	95 000		11 087
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		3 500		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		451		
		TOTAL	3 951		
		TOTAL GENERAL	192 010		11 087

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	**TOTAL**				
	Autres postes d'immob. incorporelles	**TOTAL**			93 058	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions — Sur sol propre					
	Constructions — Sur sol d'autrui					
	Constructions — Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			27 204	71 671	
	Autres immos corporelles — Inst. gal. agen. amé. divers				7 212	
	Autres immos corporelles — Matériel de transport					
	Autres immos corporelles — Mat. bureau, inform., mobilier					
	Autres immos corporelles — Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL		27 204	78 883	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				3 500	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				451	
		TOTAL			3 951	
		TOTAL GENERAL		27 204	175 892	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		93 022	36		93 058
TOTAL		93 022	36		93 058
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		73 411	10 259	27 204	56 466
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	4 458	1 007		5 465
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.				
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		77 869	11 267	27 204	61 931
TOTAL GENERAL		**170 891**	**11 303**	**27 204**	**154 989**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C — **Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	2 786		2 786	
	TOTAL	**2 786**		**2 786**	
Provisions pour depreciation	Sur immobilisations - incorporelles				
	Sur immobilisations - corporelles				
	Sur immobilisations - Titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations - titres de participation				
	Sur immobilisations - autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation	23 440	12 771		36 211
	TOTAL	**23 440**	**12 771**		**36 211**
	TOTAL GÉNÉRAL	**26 226**	**12 771**	**2 786**	**36 211**
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises - d'exploitation			2 786	
	Dont dotations & reprises - financières				
	Dont dotations & reprises - exceptionnelles		12 771		

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		451		451
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		941	941	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés		4 835	4 835	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers	1 288 663	1 186 663	102 000
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	(3)	988 795	919 711	69 084
	Charges constatées d'avance		123 849	123 849	
	TOTAUX		**2 407 534**	**2 235 998**	**171 535**

Renvois		
(1)	Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	
(3)	Créances reçues par legs ou donations	

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	123 849
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**123 849**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	2 277 900
Disponibilités	812
TOTAL	**2 278 712**

TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice			Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	avant règlement ANC 2018-06	règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Fonds associatifs sans droit de reprise	290 928,06		290 928,06				
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds propres statutaires							144 764,82
Fonds propres complémentaires							146 163,24
Fonds propres avec droit de reprise							
Réserves							
Réserves pour projet de l'entité							316 294,00
Autres réserves	316 294,00		316 294,00				
Report à nouveau	-224 428,73		-224 428,73	432 899,18	432 899,18		208 470,45
Excédent ou déficit de l'exercice	432 899,18		432 899,18		-1 243 340,15	432 899,18	-1 243 340,15
TOTAUX	**815 692,51**		**815 692,51**	**432 899,18**	**-810 440,97**	**432 899,18**	**-427 647,64**

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice			Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06		Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Afrique (EEPR+FISONG+JAPREND+SANDRA	334 286,00		334 286,00	125 120,00	37 696,00			421 710,00	
Caraïbes + Amérique latine (HAISOC+HAIS+PUHAI2021)	126 351,00		126 351,00	707 546,00	126 351,00			707 546,00	
Bassin méditerranéen (SAA2)				62 404,00				62 404,00	
Europe de l'Est (Moldavie)	3 162,00		3 162,00		97,00			3 065,00	
Autres projets internationaux (ETSE+PESI)	9 232,00		9 232,00	748,00				9 980,00	
France	55 459,00		55 459,00	26 486,00	45 853,00			36 092,00	
(HCFEA+CME+EDV+PEERMENT+VV									
TOTAL	**528 490,00**		**528 490,00**	**922 304,00**	**209 997,00**			**1 240 797,0**	

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU DE SUIVI DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES D'AUTRES ORGANISMES

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice			Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06		Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
NEANT									
TOTAL									

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice			Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06		Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Afrique (ACRPR)	738,00		738,00		738,00				
Caraïbes + Amérique latine (HAICOVID+HAITI+HAI+URGHAI20	48 196,00		48 196,00	4 685,00	3 552,00			49 329,00	7 560,00
Bassin méditerranéen (Tunisie)	39,00		39,00					39,00	39,00
Asie (Asie+AFGED)	1 229,00		1 229,00	536,00				1 765,00	1 229,00
Autres projets internationaux (PEPA+LABEL+URGLI)	37 297,00		37 297,00	57 388,00	138,00			94 547,00	
Rentrée solidaire	6 165,00		6 165,00	517,00	4 443,00			2 239,00	724,00
Urgence internationale (URGPHI)	1 294,00		1 294,00					1 294,00	1 294,00
Parrainages	50 694,00		50 694,00	1 281,00	36 123,00			15 852,00	7 826,00
France	30 797,00		30 797,00	5 432,00	1 226,00			35 003,00	13 352,00
(SOLIDAFRANCE+URGMIG+URGANT+INOND)									
TOTAL	**176 449,00**		**176 449,00**	**69 839,00**	**46 220,00**			**200 068,00**	**32 024,00**

TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

LEGS, DONATIONS OU ASSURANCES-VIE

Produits	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	687,50
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	

Charges	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
Solde de la rubrique	**687,50**

C. EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES GLOBALISÉ AVEC AFFECTATION DES RESSOURCES (CER)

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
1.1. Réalisées en France			1.1. Cotisations sans contrepartie	265 025,00	263 946,00
Actions réalisées par l'organisme	71 643,00	81 274,00	1.2. Dons, legs et mécénats		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	371 946,00	46 875,00	Dons manuels	2 553 626,00	2 581 043,00
			Legs, donations et assurances-vie	688,00	81 948,00
1.2. Réalisées à l'étranger			Mécénats		
Actions réalisées par l'organisme	146 934,00	495 109,00	1.3. Autres ressources liées à la générosité du public	42 434,00	39 470,00
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	1 354 885,00	385 154,00			
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	1 313 926,00	1 021 795,00			
2.2. Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	527 187,00	604 348,00			
TOTAL DES EMPLOIS	**3 786 521,00**	**2 634 555,00**	TOTAL DES RESSOURCES	**2 861 773,00**	**2 966 407,00**
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	69 839,00	72 350,00	3 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	46 220,00	81 508,00
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		341 010,00	DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	948 367,00	
TOTAL	**3 856 360,00**	**3 047 915,00**	**TOTAL**	**3 856 360,00**	**3 047 915,00**
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	657 303,00	316 293,00
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-948 367,00	341 010,00
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	**-291 064,00**	**657 303,00**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Réalisées en France	109 980,00	111 121,00	Bénévolat	455 449,00	309 979,00
Réalisés à l'étranger	191 349,00	74 922,00	Prestations en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	95 831,00	162 962,00	Dons en nature	81 411,00	210 122,00
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	139 700,00	171 096,00			
TOTAL	**536 860,00**	**520 101,00**	**TOTAL**	**536 860,00**	**520 101,00**

C. EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES GLOBALISÉ AVEC AFFECTATION DES RESSOURCES (CER)

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU RELATIF AUX FONDS DÉDIES RELEVANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE	176 449,00	185 607,00
(-) Utilisation	46 220,00	81 508,00
(+) Report	69 839,00	72 350,00
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	200 068,00	176 449,00

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	265 025	265 025	263 946	263 946
1.2 Dons, legs et mécénat	2 554 314	2 554 314	2 662 991	2 662 991
- Dons manuels	2 553 626	2 553 626	2 581 043	2 531 124
- Legs, donations et assurances-vie	688	688	81 948	81 948
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	42 434	42 434	39 470	39 470
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	40 028		25 239	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	40 028		25 239	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	4 929 587		3 851 482	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	2 786		117 663	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	256 217	46 220	565 399	81 508
TOTAL	8 090 391	2 907 993	7 526 190	3 047 915
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France	1 462 155	443 589	1 177 246	128 149
- Actions réalisées par l'organisme	563 747	71 643	449 657	81 274
- versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	898 408	371 946	727 589	46 875
1.2 Réalisées à l'étranger	4 113 340	1 501 820	3 455 491	880 263
- Actions réalisées par l'organisme	753 444	146 934	845 234	495 109
- versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	3 359 896	1 354 885	2 610 257	385 154
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 323 096	1 313 926	1 023 115	1 021 795
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 418 728	527 187	1 114 619	604 348
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	24 074		36 733	
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES	195		400	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	992 143	69 839	285 687	72 350
TOTAL	9 333 731	3 856 361	7 093 291	2 706 905
EXCEDENT OU DEFICIT	-1 243 340	-948 368	432 899	341 010

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	536 860	536 860	520 101	520 101
Bénévolat	455 449	455 449	309 979	309 979
Prestations en nature				
Dons en nature	81 411	81 411	210 122	210 122
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				.....
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	-		-	.....
Prestations en nature				.....
Dons en nature				.....
TOTAL	536 860	536 860	520 101	520 101
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	301 329	301 329	186 043	186 043
Réalisées en France	109 980	109 980	111 121	111 121
Réalisées à l'étranger	191 349	191 349	74 921	74 921
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	95 831	95 831	162 962	162 962
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	139 700	139 700	171 096	171 096
TOTAL	536 860	536 860	520 101	520 101

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) — à 1 an max. à l'origine				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) — à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	539 415	539 415		
Personnel & comptes rattachés	124 020	124 020		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	126 374	126 374		
Etat & autres collectiv. publiques — Impôts sur les bénéfices	195	195		
Etat & autres collectiv. publiques — Taxe sur la valeur ajoutée				
Etat & autres collectiv. publiques — Obligations cautionnées				
Etat & autres collectiv. publiques — Autres impôts, tax & assimilés	47 172	47 172		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	4 830	3 608	1 222	
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 154 088	1 089 667	64 421	
TOTAUX	**1 996 092**	**1 930 450**	**65 643**	

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 154 088
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	**1 154 088**

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	133 929
Dettes fiscales et sociales	229 850
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	4 830
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**368 609**

ENGAGEMENTS

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 145 428,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	2,50 %
Table de mortalité	TD1012
Départ volontaire à	65 ans
Taux de turn over	
statistiques nationales	

Couverture partielle des IFC par un contrat collectif d'assurance vie souscrit auprès de la Banque Populaire pour un montant de 19 370 € au 31-12-2022.

LES EFFECTIFS

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

La rémunération globale des dirigeants s'élève à 131 332 € au titre de l'exercice 2022. Ils ne bénéficient pas d'avantages en nature.

Les administrateurs ne sont pas rémunérés, ils sont tous bénévoles.

LES EFFECTIFS

	31/12/2022	31/12/2021
Personnel salarié :	**26,00**	**23,00**
Ingénieurs et cadres	17,00	17,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	9,00	6,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :	**1,00**	**1,00**
Ingénieurs et cadres	1,00	1,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
REMBST BAILLEUR PROJET COLOMBIE	33 891	
ATTENUATION COTISATION 2021	1 101	
SOLDE SUBVENTION	3 632	
REMBST BAILLEUR PROJET CPD	3 608	
TOTAL	**42 232**	

ANX TRANSFERTS DE CHARGES

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TRANSFERTS DE CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
REMBST PREVOYANCE	5 204		
AVANTAGES EN NATURE	961		
REMBST FORMATION	300		
REMBST FRAIS DE MISSION	2 086		
REMBST MUTUELLE	810		
REMBST COTISATION	418		
REMBST FRAIS HEBERGEMENT	6 807		
REAFFECTATION DELEGATIONS	9 510		
TOTAL	**26 097**		

Solidarité Laïque

CROD 2022

CROD 2022

Programmes SL
31/05/2023

ANNEXE 1 - COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 2022

I - L'OBJET SOCIAL DE L'ASSOCIATION

Solidarité laïque a été reconnue d'utilité publique le 23 août 1990 (JO du 29 août 1990).

L'Association regroupe des organisations laïques qui œuvrent pour la solidarité. Elle a pour objet de :

- Venir en aide aux personnes ainsi qu'aux groupes humains victimes de catastrophes, de la guerre ;
- Mener des actions en faveur des victimes de la misère, de la maladie, du racisme et de toute forme d'exclusion ;
- Mettre en œuvre des actions de solidarité et de développement ;
- Concevoir et réaliser des actions d'éducation et de formation à la citoyenneté et à la solidarité.

Solidarité Laïque agit en France et dans une vingtaine de pays.

II - LES EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

- Un contexte de crises accrues (un climat inflationniste partout dans le monde qui renforce les inégalités territoriales, les exclus des droits et des services sociaux de base, les réalités du dérèglement climatique de plus en plus prégnantes et des conflits) et donc des besoins accrus dans nos zones d'intervention
- 2022 : 3 programmes majeurs en période de renouvellement de phases (J2R, CPD AO, PCPA Soyons actifs, actives)
- Départs de nombreux bailleurs dans les zones d'intervention : Sahel, Haïti, incertitudes en Tunisie qui rend difficile la recherche de cofinancements
- En Haïti, début 2022, l'instabilité politique et un climat violent dans la capitale et dans de nombreuses villes nous ont obligé à stopper de nombreuses activités et à décaler les obligations de programme.
- Incidence de la guerre en Ukraine sur les coûts des matières premières, l'inflation sur la générosité publique de plus après 2 années de COVID, gros investissement sur la collecte avec des résultats de « maintien » mais pas de développement.

A- EN FRANCE

INTITULÉ PROGRAMME	OBJECTIF	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS
Jeunes des Deux Rives (J2R) Les principes de J2R sont fondés sur la mobilité internationale et l'interaction entre les acteurs qu'il s'agisse des jeunes mais aussi des éducateurs	Jeunes des 2 Rives est un programme qui vise à favoriser l'inclusion sociale et citoyenne des jeunes les plus exposés aux inégalités de France, du Maroc, de Tunisie et d'Algérie à travers la promotion de l'engagement et de la circulation méditerranéenne et de l'apprentissage de la solidarité. Il s'appuie sur les éducateurs pour soutenir ces dynamiques de jeunes et comporte un important volet de production d'enseignement scientifique et pédagogique. Solidarité Laïque coordonne ce programme, soutenu par l'AFD, au sein d'un consortium d'organisations composé de : * Migrations & Développement * Ligue de l'enseignement des Bouches du Rhône * CEMEA Occitanie * Engagé.e.s & déterminé.e.s * Ligue de l'enseignement de Meurthe et Moselle * Ligue de l'enseignement de l'Oise * Cool'eurs du monde * ANRAS Solidarités * Fédération nationale des CEMEA	Lancé en avril 2019, J2R prend la suite d'une première phase pilote, coordonnée par Migrations & Développement, à laquelle participait Solidarité Laïque. Tout le travail de prospection et de construction du programme mené en 2019 s'est ainsi concrétisé, dès le début de l'année 2020, avec un séminaire de lancement mobilisant plus de 170 acteurs éducatifs, membres et cadres des organisations et institutions partenaires de France, du Maroc, de Tunisie et d'Algérie. Il a marqué le démarrage du programme dans toute sa dimension opérationnelle et transnationale. Ses activités ont connu ainsi un lancement rapide et volumineux, mobilisant près d'une centaine d'éducateurs et près de 300 jeunes dans des actions de solidarité internationale et d'expression citoyenne numérique, de temps de formation pour les éducateurs, de rencontres transnationales. Le travail de recherche, de productions d'enseignement et de développement pédagogique s'est structuré et a abouti à des dispositifs de travail concret. La gouvernance et l'animation du programme se sont bien structurés et ont réussi à fonctionner avec fluidité, autour des organisations et des acteurs du consortium. En 2022, près de 600 jeunes et plus de 90 éducateurs de France, du Maroc et de Tunisie se sont mobilisés dans des parcours d'engagement et d'actions solidaires. La dynamique de l'expression citoyenne des jeunes et du Média J2R s'est fortement accrue dans les actions des jeunes et dans les pratiques éducatives . **Temps forts 2022 :** Les actions d'engagement solidaires de jeunes : - 26 projets de solidarité locale et internationale portées par près de 550 jeunes. Les jeunes ont mené, principalement, des projets sur les thématiques : de l'environnement, de la lutte contre les discriminations (migrations, racisme, violence policières, …), sur la citoyenneté et sur l'égalité fille-garçon à travers

	Soutiens : AFD, Ministère de la ville (Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires), Fondation de France, MEAE (VVVSI)	différents médiums comme la vidéo, le théâtre ou encore la danse. Ainsi ils.elles ont pu réaliser : - 14 projets de solidarité internationale portés par les jeunes français.e.s, marocain.ne.s, et tunisien.ne.s. - 5 projets Sud-Sud ont été réalisés entre les jeunes marocain.ne.s et tunisien.ne.s - 7 projets de solidarité locale dont 2 au Maroc et 5 en Tunisie L'expression citoyenne - Refonte du média numérique www.jeunesdes2rives.org avec 471 visites en 2022 - 26 capsules vidéos d'expression citoyennes produites par les jeunes de France du Maroc et de Tunisie - 3 évènements de valorisation (un en France, un au Maroc et un en Tunisie) en rassemblant près de 300 jeunes Volet Formation des éducateurs - Formation de plus de 90 acteurs éducatifs de France, du Maroc et de Tunisie à l'éducation aux médias et à l'information, ainsi qu'au techniques de réalisation audiovisuelles. - 8 temps de formation en Tunisie touchant près de 240 éducateur.trice.s sur les thématiques du genre, de l'environnement, les migrations, l'animation socio-éducative et la solidarité internationale.
Centre de ressources en Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale *ECSI/EDV* *NB : CER 2022* *95 K charges* *Produits :* *25 K MEN* *81 K collecte*	Solidarité Laïque crée des outils pédagogiques, des ressources en ligne et propose des temps forts de sensibilisation essentiellement pour soutenir les éducateurs en Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale à aborder des enjeux globaux et sociaux.	Solidarité Laïque produit avec le soutien de ses organisations membres et de partenaires des outils pédagogiques sur les thèmes de l'ECSI : droit à l'éducation, lutte contre les discriminations, laïcité, droits humains dont les droits de l'enfant, objectifs du développement durable, éducation à l'égalité, participation des jeunes. Des ressources ont été produites dans le cadre de la RESOL 2022 : - un film « Une journée à l'école » et une série de vidéos sur les conditions d'éducation au Cameroun ; - un glossaire « A la découverte du Cameroun de A à Z » ; - un poster pédagogique ; - des fiches d'activités à destination des jeunes sur les vidéos, le film et le poster.

	Lancement d'une boutique en ligne. Elle remplacera progressivement la plateforme « Educateurs » sur le site de Solidarité Laïque. Cette boutique abrite l'ensemble des outils pédagogiques produits et/ou relayés par Solidarité Laïque, répartis en rubriques selon le thème abordé dans l'outil. La plupart des outils peuvent être commandés gratuitement. La eboutique vise à faciliter le recensement des outils et leur accès à une communauté d'éducateurs qui s'élargit.	- 2522 outils diffusés en 2022 ; Acquisition de nouveaux supports pédagogiques : - Série de livres d'Esther Duflo et Cheyenne Olivier sur la pauvreté et ses aspects multidimensionnels, à destination des enfants dès 3 ans ; - Bande dessinée « Colocs of Duty » de Jul avec l'AFD et le guide d'accompagnement sur les enjeux climatiques, dès 11 ans.
Rentrée Solidaire Action de solidarité et de sensibilisation à la solidarité internationale. www.rentreesolidaire.org Organisée avec : MAIF et MAE Soutien Réunion des musées nationaux	Opération d'éducation à la citoyenneté et à solidarité internationale qui vise à mobiliser les jeunes en France sur le droit à l'éducation. En s'informant sur les problématiques éducatives et la culture d'un pays partenaire, les jeunes impliqués dans la campagne sensibilisent leur entourage aux enjeux de l'éducation de qualité et au caractère indispensable de la solidarité dans nos sociétés, Les jeunes s'initient ainsi à l'engagement citoyen et à la solidarité internationale. Sous forme de collecte matérielle ou de levée de fonds, les jeunes font l'expérience de l'engagement collectif.	C'est le temps fort de Solidarité Laïque et une double "Rentrée solidaire" : distribution dans le pays (Liban, mobilisation 2021) et campagne de mobilisation et participation des établissements scolaires pour le Cameroun (rentrée 2022) **En 2022, l'opération a porté sur le Cameroun :** - 100 000 jeunes et 1500 éducateurs impliqués ; - 530 structures éducatives ont participé ; - 86% des actions solidaires entreprises concernent la sensibilisation avec les jeunes assortie d'une collecte matérielle ; - 2 partenaires majeurs dans la coordination de l'opération : MAIF et MAE ; - 4 organisations membres (PEP, Ligue de l'enseignement, OCCE, Francas) se sont directement impliquées dans la mise en place de l'opération ; - 1 partenaire institutionnel (YCID, GIP du Département des Yvelines) ; **En 2022, nous avons aussi distribué au Liban la collecte Rentrée solidaire de 2021 :** Les fournitures scolaires collectées en 2021 ont été distribuées dans des écoles publiques du Liban, qui concentrent les enfants les plus pauvres, en novembre en raison de rentrées décalées, sur fond de crise politique et sociale. La distribution s'est faite avec l'appui de notre partenaire historique libanais, l'association Tadamoun Wa Tanmia (« Solidarité et développement ») dans 58 écoles,

		dans le sud du pays, autour de Saïda, dans le nord, autour de Tripoli, dans la plaine de la Bekaa et dans le Mont Liban. Plus de 10 000 élèves ont été concernés. Des élèves de maternelles, de classes élémentaires et de classes de collèges ont été dotés de ces kits constitués avec la collecte matérielle en France et complétés des dons de Clairefontaine, et principalement de la Réunion des Musées nationaux, partenaire de la Rentrée solidaire. Autre soutien conséquent à cette distribution : la fondation CMA-CGM, dans le cadre de leur programme humanitaire appelé « Conteneurs d'Espoir » a offert le transport maritime (port à port) des dons matériels de Marseille à Beyrouth.
Accompagnement auprès des éducateurs + interventions auprès du public jeune	Cet axe comprend des ateliers auprès des éducateurs pour les sensibiliser aux méthodes de l'éducation populaire et à la démarche de l'ECSI ainsi que des interventions sur la laïcité, la lutte contre les discriminations, le développement durable, la solidarité internationale, les droits de l'enfant	- Forum droits de l'enfant à l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Enfants le 20 novembre : 137 enfants de 6 à 10 ans et 8 éducateurs sensibilisés lors d'un atelier en amont sur les DE ; - Atelier formatif auprès de 55 futurs enseignants du premier degré de l'INSPÉ de Niort ; - Concours « les écrits de la fraternité » organisé par la LDH en mai : 15 professionnels sensibilisés ; - Programme JSSF coordonné par la Ligue de l'enseignement : 20 VSC impliqués ; - Programme du PIEED (soutien aux initiatives d'ECSI portées par des étudiants) : 45 participants ; - Interventions sur diverses thématiques en milieu scolaire, périscolaire ou éducation informelle : 1048 enfants et jeunes jusqu'à 25 ans touchés en 2022 ; - Evénement « Génération 2024 paix et solidarité : la solidarité par le sport » organisé par l'Académie de Paris : 300 élèves du CP au CM2 et 40 éducateurs sensibilisés.
Projet Place aux Jeunes (PAJ) dont dispositif d'accompagnement par les pairs (APP)	Porté par E&D, ce projet est doté d'un budget de 591 300€ sur 3 ans, l'AFD finance à hauteur de 350 000€. Au titre d'organisation contributrice, Solidarité Laïque reçoit une rétrocession annuelle de 4150€ sur 3 ans. Cette rétrocession comprend la coordination du volet formation (élaboration des modules et	- Un programme de niveau initial sur les enjeux de la participations des jeunesses dans les activités, projets et instances de gouvernance des OSI et AJEP (3 modules) ; - 3 formations données ; - Quinzaine de bénévoles d'OSI et AJEP directement sensibilisés ; - 1 publication sur les jeunesses actrices ; - 1 rencontre annuelle avec les acteurs du secteur

	organisation des formations) et est attesté par les feuilles de temps RH passé sur le projet. En tant que membre du consortium de PAJ, SL verse 850€ par an proportionnels au barème établi selon le budget annuel des associations membres du consortium. Les objectifs du projet sont : - Soutenir et transformer les organisations de la société civile en proposant des parcours de formation et des ateliers d'échanges de pratiques, afin de renforcer la place des jeunesses dans leurs projets, structures et gouvernances ; - Renforcer et affirmer un plaidoyer collectif sur la nécessité d'une participation authentique des jeunes dans les politiques publiques, en particulier de solidarité internationale ; - Fédérer les acteurs et actrices de la solidarité internationale autour de pratiques concrètes, en proposant des parcours d'accompagnement et d'apprentissage mutuel entre pairs et des dynamiques territoriales structurées sur ces enjeux transversaux. **Pour l'APP :** SL a accompagné une association tunisienne, les Jeunes Actifs de Kasserine pour les appuyer dans la fidélisation des bénévoles et le renforcement de leurs soft skills/compétences transverses.	- 4 mois d'accompagnement ; - 67 membres associatifs impliqués dont des membres siégeant au Bureau et au CA de l'association ; - 1 bilan des échanges de pratiques et de l'expérience rédigé ; - Renforcement de l'implication des Jeunes Actifs de Kasserine déjà présente dans J2R ;

Vacances et Insertion (Vacances Insertion Familles , Vacances Insertion des Jeunes Adultes ,Vacances Insertion Séniors) *369 110 euros*	Aide au départ en vacances de familles en difficultés sociales (VIF) ou de jeunes en insertion socioprofessionnelle (VIJA) et de retraité.e.s (VIS) L'objectif est d'aider chacun.e à trouver sa place, au sein de la famille et dans la société, pour favoriser l'insertion et le vivre-ensemble. Au-delà du temps de répit, ces vacances sont l'occasion de renouer avec la confiance en soi. Soutien : Agence Nationale pour les Chèques Vacances	Le déploiement du programme Vacances et Insertion s'appuie sur un réseau très mobilisé : délégations départementales de Solidarité Laïque, centres sociaux, caisses d'allocations familiales, associations. Cette dynamique partenariale a permis le départ des familles que nous accompagnons dans le respect des conditions de sécurité sanitaires. Au-delà du temps de répit qu'autorisent les séjours à la mer ou à la montagne, les vacances permettent d'améliorer l'autonomie des bénéficiaires, grâce à un réseau de partenaires sur l'ensemble du territoire et notamment via ses délégations départementales et des nouveaux porteurs de projets. C'est précisément ce maillage territorial renforcé qui accompagne le fort développement du programme en 2022. À travers le programme Vacances et Insertion et avec le soutien de l'ANCV, Solidarité Laïque apporte à la fois des réponses financières et lève les freins sociaux et culturels grâce à un accompagnement personnalisé et dans la durée. Le projet Vacances et Insertion permet d'agir sur les questions de mobilité, d'autonomie, d'aide à construire un budget et, in fine, parle de citoyenneté. <u>Chiffres 2022</u> 893 dossiers ont été instruits pour un total de 2 763 bénéficiaires 584 dossiers Familles (dont 56 % de familles monoparentales – 911 adultes – 1543 enfants). 103 dossiers Jeunes 111 dossiers Adultes Isolés 69 dossiers Séniors 26 dossiers Accompagnateurs 19 823 journées de vacances financées dans le cadre de ce programme
Urgence Antilles Éduqué.e. s aujourd'hui, Plus libres demain. Subvention de 25 KE versée pour l'année scolaire 2021-2022	Objectif : présenter la richesse des activités proposées dans les écoles, collèges et lycées de Saint-Martin et Saint-Barthélemy dans le domaine de l'apprentissage des langues. Les associations sportives des deux îles ont également témoigné de leurs ambitions	• Grâce au soutien de la Fondation Up et avec l'appui de ses partenaires saint-martinois, Solidarité Laïque a organisé le 1er Festival Langues et Cultures. - Le Festival : En créole, en français, en anglais, en espagnol et en portugais, les élèves des établissements publics ont participé pendant cette semaine à de nombreuses activités : chants, poésie, découvertes des pays d'origine des élèves, ateliers culinaires sur les spécialités locales, pièces de théâtre, danses et costumes traditionnels, Dans le cadre de ce festival, une conférence - débat

	éducatives et citoyennes sur ces territoires riches de défis. Soutien : Fondation UP	multilingue sur le thème "Éducation, sports et cultures" a notamment été organisée à Saint-Martin - 8300 bénéficiaires • La Journée Sport et Citoyenneté : Solidarité Laïque a organisé avec ses partenaires saint-martinois la 3éme Journée Sport et Citoyenneté. En 2022, à l'occasion de la journée de l'olympisme, le rugby a été mis à l'honneur. Plus qu'une manifestation sportive, cette journée est mise en œuvre pour promouvoir dans le monde entier les valeurs olympiques sur la base des trois piliers « bouger, apprendre et découvrir ». ==> Bouger Encourager la population à être active à l'occasion de la Journée olympique. Bouger peut faire référence à toutes sortes d'activités physiques destinées à des personnes de tout âge, indépendamment de leurs aptitudes. ==> Apprendre La Journée olympique permet de réfléchir à la contribution du sport aux grandes questions sociales qui touchent votre communauté telles que l'éducation, la promotion de la santé, la prévention du VIH, la responsabilisation des femmes et des jeunes filles, la protection de l'environnement, l'édification de la paix et le développement communautaire. Être un citoyen responsable fait également partie de la philosophie de l'Olympisme. ==> Découvrir Ce pilier est une incitation à la découverte de nouveaux sports et de nouvelles activités jamais faits auparavant. - 600 bénéficiaires

B – A L'INTERNATIONAL

INTITULÉ PROGRAMME	OBJECTIF	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS
AFRIQUE DE L'OUEST **Compétences Pour Demain (CPD)**	Le Programme est réalisé par Solidarité Laïque en consortium avec Action Education France et en partenariat avec des organisations de la société civile	Le programme « Compétences Pour Demain » a démarré sa première phase en 2019, avec l'objectif de soutenir les initiatives des jeunes en faveur des changements socioéconomiques des zones périphériques des grandes villes d'Afrique de l'Ouest. Il est le résultat d'un processus de larges consultations et concertations avec les différents acteurs impliqués et a contribué au

	d'Afrique l'Ouest. Son ambition est de contribuer à l'autonomisation des jeunes à travers des solutions innovantes dans les zones périphériques des grandes villes. En s'appuyant sur des partenariats locaux pertinents et à partir de diagnostics participatifs situationnels, le programme a contribué à l'installation des centres de ressources, appelés « Laboratoires d'Innovations Sociales (LABIS)et à leur inscription dans un écosystème de collaborations au niveau local, national et international. Le programme est déployé dans 7 pays : Burkina Faso, Bénin, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali (jusqu'au 25 novembre 2022), Sénégal et à vocation d'intégrer le Niger durant sa seconde phase. Soutiens: AFD, Coopération Suisse; Fondation Michelham, Fondation Orange ; UE Culture at Work .	développement des méthodologies d'intervention innovantes qui répond aux besoins des jeunes en matière d'employabilité et d'engagement citoyen à travers la création des centres de ressources, appelés « Laboratoires d'Innovations Sociales (LabIS). Après cette première phase expérimentale, le programme a lancé une seconde phase de 3 ans (Avril 2022-mars 2025) pour la consolidation des acquis de la phase 1 et l'opérationnalisation des services proposés. Le programme traduit la volonté de Solidarité Laïque et de ses partenaires de favoriser l'insertion sociale, économique et citoyenne des jeunes des quartiers périphériques des grandes villes des pays impliqués. Dans cette perspective, deux axes de travail sont priorisés : l'Employabilité et l'Engagement citoyen des jeunes. De plus, dans cette nouvelle phase a tenue compte de la dimension protection sociale et industrie culturelle et créative. Le mode opératoire du programme reste le même : installer et animer à travers un écosystème de collaborations locales et transnationales, des centres de ressources et de mixité sociale pour les jeunes appelés **Laboratoires d'Innovation Sociales** (LABIS). Dans ces lieux interactifs où les jeunes bénéficient d'un environnement favorable pour révéler leur potentiel et leurs compétences en disposant d'un équipement de qualité l'enjeu consiste à sortir des schémas classiques pour générer de l'innovation sociale. <u>Temps forts 2022 :</u> **Axe employabilité** ▪ Réalisation de seize (16) sessions/parcours de formation en entrepreneuriat ayant mobilisé 1011 jeunes dont 480 filles. ▪ Organisation d'une conférence des jeunes et un forum des jeunes sur l'employabilité avec la participation de 98 personnes dont 35 femmes. ▪ Réalisation de treize (13) ateliers de formation aux métiers (Design créatif, Broderie, recyclage de déchets, élevage, etc.) au profit de 293 jeunes dont 198 femmes/filles ▪ Organisation de 5 sessions de formation en audiovisuel, photographie qui ont touché 86 jeunes dont 15 filles ▪ Organisation de quatre (04) sessions de formation en communication (prise de parole en public, communication digitale) au profit de 150 jeunes dont 45 femmes/filles. ▪ Mise en place en entretien de jardins agroécologiques avec la participation plus de 20 jeunes femmes et 4 hommes ▪ Organisation de sessions formation pratique et continue en construction en terre avec

		la participation plus de 15 jeunes femmes et 6 hommes ▪ Organisation des dormations en alphabétisation fonctionnelle au profits de108 personnes ▪ Réalisation de Neuf (09) Sessions/parcours de formation en informatique et numérique (conception 3D, infographie) ayant touchés 213 jeunes dont 111 filles. **Axe engagement citoyen** ▪ Organisation de cinq (05) conférences des jeunes autour de thématiques identifiées par les jeunes avec la participation de 394 personnes touchées dont 156 femmes. ▪ Tenue de quatre (04) commissions territoriales et un (01) forum communal par les jeunes pour porter des messages de plaidoyers aux autorités territoriales/associations/leaders communautaires sur les problématiques de la jeunesse et de la société avec la participation de 806 personnes (267 femmes) ▪ Célébration de la journée internationale des droits des femmes, sous le thème "Construire l'Egalite". Plus 450 personnes mobilisées dont 156 hommes ▪ Réalisation de six (06) sessions de formations en entrepreneuriat ayant mobilisé 244 jeunes dont 99 filles ▪ Organisation de neuf (09) formations autour des actions d'engagement citoyen : recyclage de déchets, écocitoyenneté au profit de 297 jeunes dont 149 filles/femmes ▪ Organisation de sept (07) Soirées de projection de film/conte et débats qui ont mobilisé plus de 300 jeunes des LabIS dont 130 filles/femmes. ▪ Accompagnement de dix (10) initiatives communautaires des jeunes des clubs d'engagement citoyen ayant mobilisées plus 5000 personnes. ▪ Organisation de sept (07) ateliers de formation en expression créative (Fresque, Graffiti) avec 161 jeunes bénéficiaires dont 45 filles ▪ Organisation de 10 séances de sensibilisation sur: le cancer du col de l'utérus, la citoyenneté, l'hygiène, la puberté, l'occupation des passerelles, etc.) →plus 3450 personnes touchées dont 2085 femmes/filles ▪ Redynamisation des clubs et groupes de volontaires de proximité (RAJE) avec la mobilisation de 201 jeunes (97 jeunes filles/femmes) ▪ Organisation de neuf (09) panels, temps de partage et d'échange sur différentes thématiques au profit de 310 jeunes dont 187 filles/femmes.

AFRIQUE DE L'OUEST **Programme d'alphabétisation des femmes et des jeunes au Burkina Faso (PARAJ-BF)**	**Objectif global :** Contribuer à l'amélioration durable des capacités de résilience socio-économique des jeunes et des femmes au Burkina Faso par un renforcement de la qualité des parcours d'alphabétisation assurant l'insertion professionnelle et le maintien des apprenants dans un environnement lettré. **OS1 :** Créer les cadres de maintien des apprenant.e.s dans un environnement lettré d'apprentissage tout au long de la vie dans 15 villages au Burkina. **OS2 :** Améliorer la qualité des parcours d'alphabétisation bilingue en lien avec l'environnement socioéconomique de 1000 apprenant.e.s (dont au moins 52% de femmes). **OS3 :** Assurer l'accompagnement du réinvestissement et la certification des acquis de l'alphabétisation de 1000 jeunes et femmes pour une mise à échelle de l'innovation. **Durée du projet :** 5 ans **Bailleurs publics et privés :** AFD **Partenaires France :** Bibliothèque Sans Frontière **Partenaires locaux :** Association pour le Développement de l'Education Non Formelle	Le projet PAPAJ-BF est proposé dans un contexte où l'alphabétisation des Adultes et des Jeunes du Burkina Faso est marqué par la perte de crédibilité des approches et méthodes d'alphabétisation. Il répond à deux défis majeurs : i) comment l'alphabétisation peut permettre au maximum des apprenants de se construire des acquis réels ? ii) Comment l'alphabétisation peut permettre au maximum d'alphabétisés de réinvestir leurs acquis au profit de l'amélioration de leur vie ? Comme méthodologie de déploiement, PAPJ utilise une approche d'alphabétisation bilingue et professionnalisante sur la base des besoins et des attentes des apprenants. Alphabétisation comme outil de transformation sociale et économique. Le programme s'exécute dans les régions du Centre, du Centre-Sud, du Plateau-Central et du Centre-Nord du Burkina Faso. <u>Temps forts 2022 :</u> - L'analyse et le renforcement des résultats du diagnostic de base qui a tracé les grandes orientations pour la réalisation des besoins exprimés sur le terrain par les communautés demandeuses d'alphabétisation ; - La réalisation à 80% du chantier OS1-1 portant sur la révision des curricula et des parcours d'apprentissage (15 supports produits) et la mise en place d'un référentiel-qualité pour l'affinement des supports ; - La réalisation du chantier OS1-2 liée au public cible bénéficiaire désagrégé du projet : Première cohorte de 53 apprenant.e.s bénéficient des cours d'alphabétisation et formation aux métiers dans un centre expérimental qui veut être une référence pour les autres centres qui seront ouverts sur les territoires des partenaires de mise en œuvre. - Dynamisation du cadre partenariat suivant l'évolution du contexte et les changements institutionnels. <u>Bénéficiaires</u> 1000 Jeunes et Femmes non alphabétisés de 16 à 35 ans (catégorie 1) ou néo-analphabètes, déscolarisé.e.s très tôt ou exclu.e.s précocement du système formel (catégorie 2) de la zone d'intervention du projet.

	Association « Andal & Pinal » Ministère de l'Education Nationale	
AFRIQUE DE L'OUEST **Ensemble pour une Education Publique Résiliente face aux crises (EPPR)**	**Objectif Global :** Contribuer à la continuité éducative dans 4 communes rurales du Burkina Faso à travers le renforcement de la résilience des communautés en contexte de crise sécuritaire et sanitaire notamment liée à la COVID-19. Objectifs spécifiques : **OS1** : Faciliter la continuité éducative pour 18.000 enfants dont 50% de filles et autres enfants de 120 écoles d'intervention rendus vulnérables du fait des crises sécuritaires et sanitaires **OS2** : Renforcer la résilience des écoles, des familles et des communautés éducatives autour de 120 écoles face aux crises sécuritaire et sanitaire dans la zone du projet **OS3** : Accompagner les acteurs éducatifs pour assurer un pilotage, une coordination, un suivi-évaluation et une capitalisation efficace du projet. **Durée :** 2 ans **Bailleurs publics et privés :** AFD et MEAE **Partenaires France :** Action Education France **Partenaires locaux**	Le projet EEPR est une initiative portée par le consortium d'ONG Action et Education et Solidarité Laïque pour faire face à deux enjeux majeurs au Burkina Faso en général et en particulier dans les communes d'intervention du projet : Crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID 19 et la crise sécuritaire. Ces crises ont eu pour conséquence la fermeture des écoles, le déplacement des populations, le risque élevé de décrochage scolaire notamment des filles. <u>Temps forts 2022</u> ▪ Dotation en kits scolaires à 120/120 établissements au profit 16 820 élèves ▪ Appui à la prise en charge des frais de scolarités de 3 715/3 400 élèves du post primaires. ▪ Renforcement de la cantine dans 92/120 établissements au profit de 18 879 élèves. ▪ Organisation de cours de soutien au profit de 13 962/5000 élèves des classes d'examen de 165/120. ▪ Mise en place de dispositifs de prévention et d'alertes sécuritaires dans 120 écoles/communautés des 4 communes ▪ Formation de 629 enseignants sur les normes ESU ▪ Création de comité Safe School (comité de gestion de crises / post crises) dans 107/120 établissements ▪ Création de 4 cadres de gestion de crise et post-crise composés de 90 membres. **Bénéficiaires** 18.000 enfants / élèves dont 50% de filles en situation de vulnérabilité familial et de risques de décrochage scolaire issus de 120 établissements publiques du primaire et post-primaire ; ❖ 2.520 membres des Comités de gestion des écoles (COGES, APE-AME) ; ❖ 500 femmes cheffes de ménage et/ou issues des ménages rendus vulnérables du fait des crises (y compris les PDI) ; ❖ 720 enseignants des établissements d'intervention ❖ 100 agents des centres de santé Bénéficiaires indirect(e)es : 184.041 habitants des 4 communes d'intervention

	Ministère de l'Education Nationale ; Ministère de la Santé ; Conseils municipaux des communes (Manni, Cassou, Kombisri, Koubri)	
TUNISIE **Soyons Actifs/Actives**	Le programme « Soyons Actifs/Actives » vise à réduire les inégalités et l'accès aux droits avec pour objectifs : • d'accompagner les initiatives de la société civile tunisienne, en partenariat avec des acteurs français, visant à l'émancipation des personnes et au vivre ensemble sur les territoires qui subissent le plus les inégalités ; • de contribuer au renforcement durable des capacités de la société civile tunisienne et française par un dispositif d'apprentissage par les pairs valorisant leurs pratiques, le renforcement de leurs compétences et incluant un accompagnement stratégique ; • de renforcer les capacités collectives des membres à se concerter avec les acteurs de la société civile et les acteurs publics et à influencer les politiques publiques en matière d'éducation, d'économie sociale et solidaire et de démocratie locale et participative. Soutiens : AFD, Fondation de France, MEAE (VSI)	Ce programme regroupe aujourd'hui un collectif de plus de 90, acteurs entre associations de défense des droits humains, associations féministes, associations liées à l'éducation et l'économie sociale, syndicats et coopératives. Les associations membres couvrent l'ensemble du territoire tunisien (23 gouvernorats sur 24) et 5 régions en France. <u>Temps forts 2022</u> : **L'organisation d'une assemblée plénière de clôture de phase** en présence de deux ministres tunisiens dont le porte-parole du gouvernement, la ministre conseillère de l'ambassadeur de France en Tunisie, l'ambassadeur de l'union européenne et le délégué général adjoint de l'UGTT. Cette assemblée était une occasion pour valoriser : Les résultats de 41 projets de terrain autour de trois thématiques (Education, insertion socioprofessionnelle/ESS et démocratie locale et participative) portés par 57 associations membres, dont 16 sont des organisations françaises. - Les trois pôles thématiques coordonnés par des binômes franco-tunisien et regroupant chacun une quarantaine d'acteurs associatifs se sont réunis de façon régulière favorisant ainsi, l'échange de pratiques, le partage d'expériences, le renforcement de capacités, la capitalisation et le plaidoyer collectif. Les capacités collectives des membres à se concerter entre acteurs et à influencer les politiques publiques sont renforcés et consolidés. - **Mise en place d'un dispositif de renforcement des capacités par les pairs** au profits des associations membres visant le renforcement durable de leurs compétences, valorisant leurs pratiques et incluant un accompagnement stratégique. 7 projets d'apprentissage par les pairs soutenus par le PCPA portent sur le développement durable, la solidarité internationale et l'interculturalité, le genre, la culture coopérative et le montage des structures de l'ESS, le développement local, l'éducation non formelle et inclusive. - **L'ouverture du Tiers lieu « ESPACE FARAH » à Bhar Lazreg** où la jeunesse tunisienne et plus largement la société civile pourrait se rencontrer, se former, entreprendre, partager des ressources et des compétences afin de construire de projets collectifs innovants.

<u>Haïti</u> **Ecole, vecteur de changement social**	En agissant à une échelle locale et notamment autour de l'école, le projet permettra de répondre aux 3 principaux défis du secteur éducatif en Haïti : (i) l'accès à l'éducation pour tous et pour toutes, (ii) la qualité et les conditions d'enseignement, et (iii) la gestion et la gouvernance participative de l'éducation. Le projet se propose d'agir pour un accès à une éducation (formelle et non-formelle) de qualité pour les communautés de 15 écoles rurales et enclavées des départements de la Grand'Anse et des Nippes, tout en assurant des conditions d'enseignement convenables et adaptées aux besoins des communautés. Pour cela, le projet contribuera (i) à l'amélioration des conditions et de la qualité des enseignements et apprentissages dans des zones reculées de ces 2 départements et (ii) à faire de l'école publique un centre de ressources éducationnelles pour le développement social communautaire. Soutien : AFD, Nantes Métropole, F3E, Action Education, Electriciens sans frontières, Appel, CO.RE.CA	<u>Temps forts 2022</u>: Malgré un contexte très difficile et le blocage du pays les 6 derniers mois de 2022, plusieurs réalisations sont à évoquer : **Les chantiers d'école** ont démarré sur les 15 écoles ciblées début 2022. A la fin de l'année, ce sont 11 écoles publiques qui sont finalisées et remises au Ministère de l'Education et de la Formation Professionnelle haïtien. **Des conseils d'école élargis** ont été constitués dans les 15 écoles où environ 15 personnes élues par la communauté auront la charge de la gouvernance local des écoles. Ces conseils sont constitués d'enseignat.es, des direction des écoles, de parents d'élèves, d'élèves, des autorité locales et de représentants du reste de la communauté. Une attention particulière a été apporté à la place des femmes dans ces conseils et à des postes décisionnaires. Ainsi, 42% des membres de ces conseils sont des femmes et 42% d'entre elles sont à des postes de décision. Les membres de ces conseils ont bénéficié d'une formation afin de mieux appréhender leur rôle dans le suivi des chantiers de construction et plus largement, la gouvernance de l'école. Dès leur constitution, les conseils d'écoles élargis ont organisé plusieurs rencontres. Ont décompte ainsi 160 temps d'échange durant leur premiers mois de fonctionnement abordant des sujets variés : suivi des activités du projet et supervision des chantiers ; temps de sensibilisation des parents et enfants sur la gestion des risques et désastres, l'importance du suivi de l'éducation des enfants, les règles d'hygiène et maladies véhiculées par l'eau ou les animaux, la fabrication de détergent et de savon liquide, les grossesses précoces, tout type de violence et notamment entre les élèves, les droits des enfants, la protection de l'environnement via le recyclage de déchets plastiques, etc. ; organisation de temps ludique avec les enfants, réalisation de cession de médiation entre parents et enseignant.es, identification des besoins en alphabétisation, etc. **15 jeunes animateur.ices** ont été recruté.es et formé.es afin d'accompagner les membres des conseils d'école élargis dans leur mission. L'activité de **création de jardins scolaires**, sous le label de « *Jaden Kreyòl e Bitasyon* » a été

		finalisée en 2022 et visait entre autres à éduquer et préparer la jeune génération à survivre à une catastrophe naturelle en adaptant son comportement. Ainsi, 2 jardins d'école ont été mis en place dans deux écoles publiques haïtiennes et plusieurs formation sont été déployées. Des notions clés ont été approfondies auprès des enfants, telles que la biodiversité, la conservation du milieu naturel, l'aménagement et le développement urbain durable, le changement climatique et de résilience par l'action, les échanges multiculturels et des séances. Sur les deux écoles touchées, 50 élèves ont bénéficié de cette activité. Ils étaient accompagnés par quatre professeurs, deux techniciens agricoles et un agronome. 5 enseignant.es ont entamé un **cycle de formation de formateur en éducation nutritionnelle** dispensé par l'association l'Appel. Ces enseignant.es auront la charge de dispenser à leur tour ces formations auprès des personnes en charge des cantines dans les écoles. Les préparatifs ont été initiées pour notre intervention sur **l'amélioration des apprentissages en langue française**. Une stratégie relative à l'enseignement ne langue française en Haïti a été réalisée ainsi que l'adaptation de plusieurs outils pédagogiques touchant les diagnostics didactiques, l'enseignement du français en langue seconde, la pédagogies actives et l'enseignement par le jeu.

<u>Haïti</u> **Ecole, ferment de résilience face aux crises en Haïti**	En réponse au tremblement de terre du 14 août 2021, le projet post-urgence intervient sur les trois départements le plus touchés afin de faciliter le retour durable des enfants à l'école tout en fournissant une assistance aux plus vulnérables. Ce projet cible 10 écoles publiques et s'organise autour de deux axes : (i) Assurer un retour rapide et durable à l'école des enfants victimes dans les communes le plus touchées : reconstruction/réhabilitation des établissements scolaires; (ii) formation et renforcement de la résilience des communautés éducatives à travers une gouvernance participative afin de mieux préparer les prochaines crises Soutien : AFD, Action Education, Electriciens sans frontières, AAPEJ	<u>Temps forts de 2022</u> : Ce programme a été initié en janvier 2022 et s'articule en complémentarité avec le programme « Ecole, vecteur de changement social en Haïti » et selon une logique d'intervention identique. Cependant, les cofinancements de l'AFD ayant été reçus en juillet 2022 et le pays ayant été bloqué dès août 2022, toutes les activités prévues en 2022 n'ont pas pu être réalisées. Concernant les 3 **chantiers d'école** prévus, un travail préparatifs a été réalisé au premier semestre permettant d'identifier les prestataires. Les chantiers ont pu commencer en fin d'année. **10 Conseils d'école élargis** ont été constitués en 2022 représentant tous les acteurs de la communauté. Ces conseils sont constitués d'enseignat.es, des direction des écoles, de parents d'élèves, d'élèves, des autorité locales et de représentants du reste de la communauté. Les membres de ces conseils ont bénéficié d'une formation afin de mieux appréhender leur rôle dans le suivi des chantiers de construction et plus largement, la gouvernance de l'école. Ces conseils font état d'un fort dynamisme. 242 réunions ont eu lieu abordant des sujets variés : suivi des activités du projet et supervision des chantiers ; temps de sensibilisation des parents et enfants sur la gestion des risques et désastres, l'importance du suivi de l'éducation des enfants, les règles d'hygiène et maladies véhiculées par l'eau ou les animaux, la fabrication de détergent et de savon liquide, les grossesses précoces, tout type de violence et notamment entre les élèves, les droits des enfants, la protection de l'environnement via le recyclage de déchets plastiques, etc. ; organisation de temps ludique avec les enfants, réalisation de cession de médiation entre parents et enseignant.es, identification des besoins en alphabétisation, etc. **11 jeunes animateur.ices** ont été recruté.es et formé.es pour accompagner les membres des conseils d'école dans leur mission.

SRI LANKA - EPPTA Capacity Building – Phase 2 : Création et renforcement du Syndicat des enseignants préscolaires de la province de l'Est	Au Sri Lanka, les enseignant.e.s de l'enseignement préscolaire, malgré les 25 à 30 ans d'expérience dans ce domaine pour certaines, ne reçoivent aucune reconnaissance du gouvernement ni aucun soutien des autorités éducatives. Ayant compris la force et le pouvoir des syndicats , ceux/celles-ci ont demandé à EPPTA de mettre en place un syndicat d'enseignants du préscolaire dans la province de l'Est, comme leurs homologues de la province du Nord. La phase 1 de ce projet EPPTA Capacity building se concentrait sur le renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles de l'association. La phase 2 maintient cette orientation tout en accompagnant EPPTA dans la création d'un syndicat des enseignantes du préscolaire dans la province.	<u>Temps fort 2022</u> - Réunion avec le Bureau provincial de l'Education Préscolaire et les autres parties prenantes de l'éducation de la petite enfance dans la recherche d'une collaboration plus étroite ; - Accompagnement des enseignantes de préscolaire dans l'obtention du certificat de qualification professionnelle nationale (NVQ) de niveau 4 pour les enseignants du préscolaire avec la collaboration du National Apprentice and Industrial Training Authority (NAITA) ; - Cérémonie de remise de certificats aux participants du cours d'anglais en partenariat avec Aide et Action Sri Lanka ; - Réunions avec les représentants les comités d'enseignantes préscolaires des 3 districts de la province de l'Est afin de discuter des nouvelles activités à mener en cas de constitution d'un syndicat des enseignants de préscolaire ; - Réunion avec les représentantes d'EPPTA pour élire le nouveau comité provincial des enseignantes de préscolaire ; - Atelier de travail en collaboration avec le Ministère provincial de l'Education et le département du travail pour former des membres d'EPPTA et d'EPPTU en septembre 2022 sur le rôle, fonctions et responsabilités d'un syndicat d'enseignants à Sri Lanka ; - Rédaction d'une constitution à la demande des représentants du syndicat des enseignants du préscolaire, en se concentrant sur leurs points de vue et leurs besoins et en incluant les conditions nécessaires à l'enregistrement du syndicat ; - Ateliers de formation sur des thèmes liés à : o la régulation financière, administration et gestion d'un syndicat aux membres d'EPPTA et EPPTU o l'amélioration de la qualité de leadership et de gestion d'un syndicat aux administrateurs de EPPTA et de EPPTU - Echanges d'expériences et de pratiques avec l'association Aaruthal et notamment sur leur expérience de constitution d'un syndicat d'enseignantes dans la province du Nord ; - Echanges d'expériences et de pratiques avec le syndicat des Enseignants du public du Sri Lanka afin de créer une dynamique nationale pour les droits des enseignantes de préscolaire ; - Soutien aux enseignantes de préscolaires lors de la journée internationale de l'enseignant.e ;

		- Distribution de semences végétales à plus de 1000 enseignantes pour soutenir leurs moyens de subsistance dans une période de forte crise économique.

III – POLITIQUE D'APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC

- 8 envois de mailing de Fidélisation pour appeler à soutenir les programmes et les projets de Solidarité Laïque.
- <u>4 numéros de la *Lettre trimestrielle*</u> (8 pages) sont envoyés dans l'année aux donateurs de l'association : février, mai, août et novembre. Chacune de ces publications est accompagnée d'un message d'appel à dons thématique (habituellement sur le numéro d'août pour la rentrée solidaire), ou non affecté.
- <u>Publipostage</u> proposant le prélèvement automatique adressé aux donateurs actifs au fil de l'eau avec l'envoi du reçu fiscal
- L'envoi des reçus fiscaux est effectué soit à J+7, soit en fonction de la volumétrie pour rationaliser les coûts (1000 envois au minimum)
- Les donateurs ont la possibilité s'ils le souhaitent de recevoir une newsletter via courriel en s'inscrivant sur le site Internet de Solidarité Laïque.

- En 2022, 17 campagnes d'emailing dont :
  - 13 campagnes de e-collecte à rythme mensuel et une synergie avec les envois papier
  - 3 emailings Urgence Ukraine
  - 1 emailing sur le fichier MAIF et fichier des inactifs SL pour réactivation
  - 1 emailing enquête auprès des testateurs potentiels
  - 11 emailings campagnes de fin d'année.

<u>Prospection</u>:

- <u>Un mailing de prospection</u> est déposé en octobre et novembre sur les fichiers MAIF, MGEN, Fondation ARC et Fondation de France sur la base de 750 000 d'adresses au total. Solidarité Laïque prend en charge les frais de conception et de production.
- L'association ne vend pas ni ne loue son fichier « donateurs ». Elle ne procède à aucune location ou achat de fichiers en 2022.

<u>SMS</u>

- Opération multicanale qui s'inscrit dans la campagne de prospection, envoi d'un SMS au sociétaire MAIF ayant un numéro mobile sur les +60 ans et auprès des inactifs SL pour les réactiver.

<u>Télémarketing</u>

- 3 campagnes de télémarketing :
  - Réactivation des inactifs
  - Conversion des donateurs ponctuels au prélèvement automatique
  - Recrutement de nouveaux donateurs

<u>Libéralités</u>

- Mailing enquête pour identifier une appétence au legs
- Création d'un score legs
- Création d'une annonce assurance-vie
- Mise en place d'un plan relationnel dédié aux legs
- Refonte du dépliant legs pour le réseau des notaires
- Refonte des reçus fiscaux intégrant une partie sur les libéralités
- Diffusion d'un dépliant legs dans le réseau des notaires.

- <u>Annonces presse avec ou sans couponing</u> dans les publications des organisations membres - (espaces publicitaires offerts). En 2022 avec Français du monde ADFE (janvier et mai), Cahiers pédagogiques (février) et FGRFP (février).

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Audit – Bureau de Paris
16 rue de de Monceau

75008 Paris

T : +33 (0)1 42 99 66 44

www.bakertilly.fr

COMITE NATIONAL DE SOLIDARITE LAÏQUE
Association régie par la Loi du 1er juillet 1901
Reconnue d'utilité publique le 23 août 1990
Siège social : 22, rue Corvisart
75013 PARIS

SIREN : 339 797 920

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiau de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.

COMITE NATIONAL DE SOLIDARITE LAÏQUE
Association régie par la Loi du 1er juillet 1901
Reconnue d'utilité publique le 23 août 1990
Siège social : 22, rue Corvisart
75013 PARIS
SIREN : 339 797 920

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée Générale de l'**Association COMITE NATIONAL DE SOLIDARITE LAÏQUE**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Fait à Paris, le 08 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO

Brice ROGIR

Audit – Bureau de Paris
16 rue de Monceau

75008 Paris

T : +33 (0)1 42 99 66 44

www.bakertilly.fr

COMITE NATIONAL DE SOLIDARITE LAÏQUE
Association régie par la Loi du 1er juillet 1901
Reconnue d'utilité publique le 23 août 1990
Siège social : 22, rue Corvisart
75013 PARIS

SIREN : 339 797 920

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiau de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.

COMITE NATIONAL DE SOLIDARITE LAÏQUE
Association régie par la Loi du 1er juillet 1901
Reconnue d'utilité publique le 23 août 1990
Siège social : 22, rue Corvisart
75013 PARIS
SIREN : 339 797 920

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée Générale de l'**Association COMITE NATIONAL DE SOLIDARITE LAÏQUE**

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **COMITE NATIONAL DE SOLIDARITE LAÏQUE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans la note « Annexe 1 – Compte de résultat par origine et destination 2022 » ; « Annexe 2 – Compte d'emplois annuels des ressources collectées auprès du public 2022 » de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 08 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO

Brice ROGIR

Solidarité Laïque

+33 01 45 35 13 13
22 rue Corvisart - 75013 Paris, France
www.solidarite-laique.org
info@solidarite-laique.org

Solidarité Laïque
Afrique de l'Ouest

52 bis, Somgandé 25 Ouagadougou
13 BP 113 Ouagadougou - Burkina Faso
+226 25 35 59 14 / +226 64 82 62 97
info-ao@solidarite-laique.org

Solidarité Laïque
Méditerranée

+216 28 797 903
13 rue Dr. Alphonse Leveran
Le Belvédère - Place Pasteur
Tunis 1002 Tunisie
info-mediterranee@solidarite-laique.org

Solidarité Laïque
Caraïbes

+509 2226-0817 / +509 3769-6237
6, impasse François, rue Latortue
Delmas 48, Musseau
Port-au-Prince - Haïti
info-caraibes@solidarite-laique.org